



# SAUVONS L'eau de nos CAPTAGES

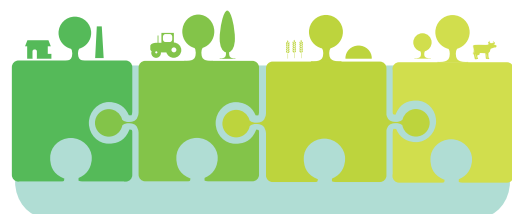


**66 aires d'alimentation de captage** sont prioritaires au vu de leur vulnérabilité aux pollutions. Face au coût de traitement des pollutions, les actions préventives sont privilégiées. Les collectivités gestionnaires sont porteuses d'une action de protection. Pour préserver durablement l'eau, les territoires s'engagent à lutter contre les pollutions diffuses en réduisant l'utilisation des pesticides et des nitrates, sur ces espaces véritable écrin de la ressource. Dans ce projet de nombreux acteurs, tels que les agriculteurs, les collectivités et les citoyens travaillent en étroite collaboration pour protéger ce patrimoine qu'est l'eau potable, grâce à l'animation portée par la collectivité gestionnaire du captage.

La lutte contre la pollution des captages d'eau potable par les pesticides et les nitrates est une priorité du programme "Sauvons l'eau". Elle permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée, et d'éviter la fermeture de captage. L'agence de l'eau accompagne les collectivités qui portent des programmes d'actions visant à faire évoluer les pratiques agricoles pour en limiter l'impact sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

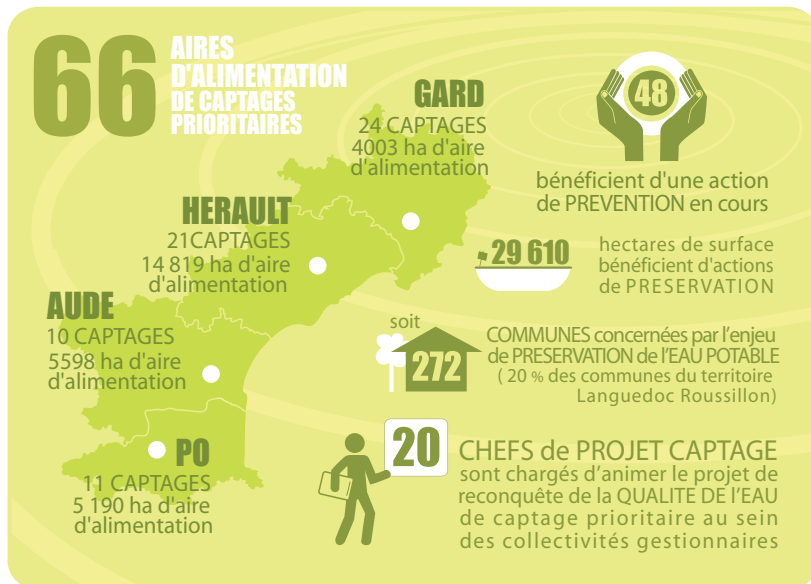
Ces projets sont fortement dépendants de dispositifs publics régionaux tels que le PDR (Programme de Développement Rural). La synergie mise en oeuvre entre l'agence de l'eau, la région (autorité de gestion du PDR), et l'Etat est la clé de la réussite de ces projets ambitieux qui concourent à des résultats concrets sur la qualité de l'eau.

**Dominique COLIN**  
directeur régional de l'agence de l'eau à Montpellier

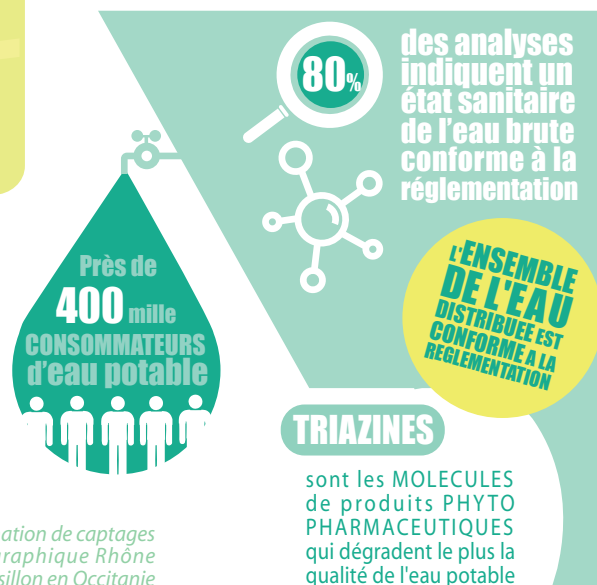


Il n'existe pas d'agriculture miracle pour répondre aux enjeux de préservation de la qualité de l'eau, mais des agricultures toutes concernées par l'objectif de durabilité. On ne doit pas opposer de façon stérile la production à la préservation mais faire en sorte que les agriculteurs adoptent une stratégie d'entreprise dans une perspective commune de préserver les ressources naturelles. Cette démarche ne peut faire l'économie d'une volonté de la puissance publique nationale avec un appui territorial fort des collectivités.

**Léo VIOLS**  
viticulteur et président de la FREDON LR



## QUALITE DE LA RESSOURCE EN EAU



### UNE AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

désigne la zone en surface sur laquelle l'eau qui s'infiltré ou ruisselle alimente le captage. Cette zone est délimitée pour lutter contre les pollutions risquant d'altérer la qualité de l'eau prélevée par le captage.

*Données de 2015 issues de 30 territoires d'animation de captages prioritaires se situant sur le bassin hydrographique Rhône Méditerranée sur le territoire Languedoc Roussillon en Occitanie*

**Des actions préventives sont mises en place sur les AIRES d'ALIMENTATION des CAPTAGES auprès des ACTEURS AGRICOLES**



**622** AGRICULTEURS ENGAGÉS (pour 5 ans) à REDUIRE l'UTILISATION de PESTICIDES en 2015

en contractualisant pour **6.43** MILLIONS d'EUROS de mesures AGRO-ENVIRONNEMENTALES et CLIMATIQUES

soit **6323** hectares PRESERVES sur l'ensemble de la REGION

en bénéficiant de **1.145** MILLIONS d'EUROS d'AIDE pour l'ACHAT



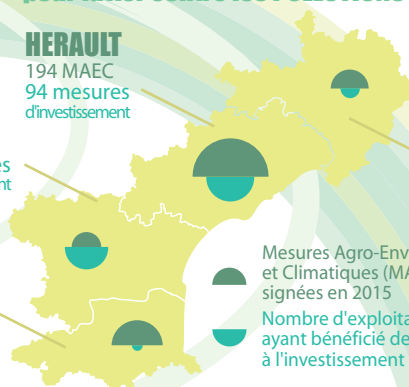
**Nombre d'AGRICULTEURS bénéficiant d'un CONTRAT AGRO-ENVIRONNEMENTAL en 2015 et nombre d'INVESTISSEMENTS financés pour lutter contre les POLLUTIONS de l'EAU**

**HERAULT**  
194 MAEC  
94 mesures d'investissement

**AUDE**  
46 MAEC  
78 mesures d'investissement

**PO**  
103 MAEC  
15 mesures d'investissement

**GARD**  
64 MAEC  
28 mesures d'investissement



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) signées en 2015  
Nombre d'exploitations ayant bénéficié de mesures à l'investissement

**25** ORGANISATIONS de PRODUCTEURS (coopératives, ODG) ENGAGÉES pour pérenniser des PRATIQUES VERTUEUSES

EN 2 ANS **45 %** des COMMUNES situées sur une aire d'alimentation de captage se sont ENGAGÉES dans l'OBJECTIF ZERO PHYTO toutes démarches confondues

**Objectif 0 PHYTO** dans nos villes et villages

**67** COMMUNES ont signé la CHARTE régionale ZERO PHYTO

**25** COMMUNES sont en LABEL TERRE SAINTE

Terre saine Villes et villages sans pesticide

**0,86 €/m<sup>3</sup>** est le coût total moyen compensatoire associé à la PROTECTION d'un CAPTAGE PRIORITAIRE dans notre région

Soit un coût annuel de **103 €** par MENAGE et par AN

**1074 €** par MENAGE et par AN est le coût moyen en France qui impacte les populations où l'eau est la plus POLLUEE

Surcoût du

- TRAITEMENT COLLECTIF
- ACHAT D'EAU EN BOUTEILLE
- DEPLACEMENT DE CAPTAGE
- MELANGE DES EAUX BRUTES

(selon un Rapport du CGDD de septembre 2011 « coût des principales pollutions agricoles de l'eau »)

**ZOOM** sur la FREDON LR

La FREDON LR est un organisme au service de la santé des végétaux et de la protection de l'environnement. Elle anime le réseau Captage d'Eauccitanie depuis 2016.

**CONTACT**

<http://www.fredonlr.com/captageslr/>

Vous pouvez retrouver l'ensemble des démarches territoriales de protection de la qualité de la ressource en eau directement sur notre site web, et rentrer en contact avec les 20 chefs de projet captages prioritaires.

CONTACT REGIONAL **Johan COULOMB** 04 67 75 64 48 / 06 71 76 85 57